

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 023 / CC/GEC

**DEUXIEME CHAMBRE DE MISE EN ETAT
RÔLE DU MARDI 12 MARS 2024
A 10 HEURES**

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N° D'ORDRE	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
01	1637/237/REC-23 du 29/08/23	Mario Fiacre AYEKO OLADELE	Ministère de la Justice et de la Législation	Recours pour non-respect par le Bénin de l'Avis du groupe de travail des Nations-Unies sur la détention de madame Rekyatou MADOUGOU.	
02	1721/254/REC-23 du 12/09/2023	- Landry Angelo ADELALOUN - Romaric ZINSOU - Miguèle HOUETO - Fréjus ATTINDOGLO - Conaïde AKOUEDENOUDJE	- Secrétaire général du Gouvernement - Commissaire de Hèvié	Recours pour violation des articles 8, 15 al. 1, 35 de la Constitution et 9.1 de la CADHP.	
03	1731/255/REC-23 du 13/09/2023	- Paterne C. T. YEKPE - Mouizz MAMADOU - Arafath F. O. ADEKAMBI - Taibou M. ADAM	- Commissaire d'Arrondissement de Hèvié - Directeur Général de la Police républicaine - Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour violation des articles 4, 8, 15 et 33 de la Constitution et 7 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.	
04	2212/317/REC-23 du 06/12/23	Judicaël GLELE AKPOKPO	Chef du Matériel de la Mairie de Cotonou	Recours pour violation des articles 33, 34 et 35 de la Constitution.	



05	2376/004/REC-24 du 29/12/2023	- Noël N. DJOSSOU - Barthélémy YAKASSOU - Mahuklo MONTI	- Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique - Préfet du département de l'Atlantique - Commissaire en charge du commissariat de Sèdjè-Dénou - Agent Judiciaire de l'Etat	Recours pour non-exécution de la décision DCC 23-265 du 21 décembre 2023.	
06	0161/030/REC-24 du 25/01/2024	Delphin ZANNOUPLE	Président de la commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention arbitraire et violation des droits humains.	
07	2290/333/REC-23 du 19/12/2023	- Fidèle HOSSOU - Gérard HOSSOU - Florence HOSSOU	- Directrice générale des Douanes (Me Filbert BEHANZIN) - Commissaire en charge de l'Arrondissement de Ekpè - Directeur général de la Police Républicaine - Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique - Procureur de la République près le TPI de Porto-Novo	Recours pour violation de la Constitution.	



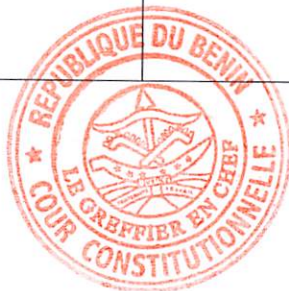
08	0009/010/REC-24 du 03/01/2024	Didier William Cokou CHRYSOSTOME	Ministre de la Défense nationale	Recours pour violation de la Constitution.	
09	0223/040/REC-24 du 01/02/2024	Antoine DJIWEDE	Juge des Libertés et de la Détenction du tribunal de première instance de 1 ^{ère} classe de Cotonou	Recours pour détention abusive et pour violation des articles 34 de la Constitution et 7 de la CADHP.	
10	0276/048/REC-24 du 09/02/2024	- Joël ATALE - William ATALE (Me Claude-Marie E. ALAPINI)	Juge du 4ème cabinet d'instruction du tribunal de première instance de 1ère classe de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
NOUVELLES AFFAIRES					
11	2301/334/REC-23 du 20/12/2023	C. Hugues DOVONOU		Ampliation d'une lettre adressée au Directeur Général de la Police Républicaine.	



12	2327/336/REC-23 du 22/12/2023	Liste Union fait la Paix et le Développement rep/ SINGBO M. Romaine et consorts		Ampliation d'une lettre adressée à la Directrice Départementale du Travail et de la Fonction Publique de l'Atlantique.	
13	2336/337/REC-23 du 26/12/23	Togoun Marcel OMIANLE		Ampliation d'une lettre adressée au Président de la Cour d'Appel de Cotonou.	
14	0093/024/REC-24 du 17/01/2024	Benoit DJOSSOU	- Rachidi KLETO - Eric ACAKPO - Yve QUENUM	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit foncier.	
15	0096/025/REC-24 du 17/01/2024	Prosper ALLAGBE	- Ministère des Enseignements maternel et primaire - Ministère du Travail et de la Fonction Publique	Recours pour traitement discriminatoire.	



16	0140/028/REC-24 du 24/01/2024	ROPSAB-DC rep/ Hubert Inox AGBOTOME	Maire de la Commune de Cotonou	Recours pour violation de la Constitution.	
17	0273/047/REC-24 du 09/02/2024	- Théodore TAHO - Jacqueline A. LOKOSSOU-TOULASSI - Blandine ENATO	- Todjaton ANANOU - Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts	Recours pour violation de la Constitution.	
18	0292/049/REC-24 du 12/02/24	Collectivités : - HOUHOUNKLOUNON - GANSE - BODJRENOU-AGBA - AHOLOU-ADODE - AHOLOU-HOUFFON GNANGA - DOHOU-GADA Rep/ Eloï BONOU Gafarou DOHOU-GADA	- Gabriel ZINSOU - Dansou KOUDJO - Eda AWOUDE - Mouftao BOTON Rep/ Gabriel ZINSOU	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit domanial.	
19	0305/053/REC-24 du 13/02/2024	Cyprien AGOSSOUNON	Commissaire en charge du commissariat de Godomey	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	



				Recours en inconstitutionnalité de :	
				- L'article 167 de la loi 2020-16 du 03 juillet 2020 portant statut special de la police Républicaine.	
20	0317/054/REC-24 du 14/02/24	Tino D. S. TCHATCHA	- Directeur général de la Police Républicaine - Directrice générale des Douanes - Directeur général des Eaux, Forêts et Chasse	- L'article 163 de la loi n°2020-17 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Douanes. - L'article 165 de la loi n°2020-18 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse.	
21	0322/057/REC-24 du 15/02/2024	Soumanou BIAOU	Président de la commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation des droits humains.	



22	0323/058/REC-24 du 15/02/2024	Théophile CODJIA	Juge d'instruction du 1 ^{er} cabinet du tribunal de première instance de première classe de Porto- Novo	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
23	0326/059/REC-24 du 15/02/2024	Sébastien Sourou HOUENOU	Maire de la Commune d'Adjohoun	Recours pour abus d'autorité et pour violation du droit de propriété.	
24	0358/066/REC-24 du 20/02/2024	Jules Robert QUENUM	Juge du 2 ^{ème} cabinet d'instruction du tribunal de première instance de deuxième classe d'Abomey-Calavi	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	

Cotonou, le 28 FEV 2024

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA